

**Ma déchèterie,  
j'y vais  
naturellement !**



**Guide pratique des  
déchèteries**

**2010**



# Sommaire

- POUR DES DÉCHÈTERIES PERFORMANTES | P4
- TOUT CE QUE M'APPORTE MA DÉCHÈTERIE | P5
- L' ORGANISATION DE MA DÉCHÈTERIE | P6
- QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE ? | P8
- LES NOUVEAUX DÉCHETS ACCEPTÉS | P10
- LES DÉCHETS QUE JE NE PEUX PAS DÉPOSER | P11
- LA DÉCHÈTERIE DE MON CHOIX | P12
- LE SAVIEZ-VOUS ? | P14

2

## La COBAN à votre écoute

### Un doute ? Une question ?

Pour tout savoir sur le tri, la collecte et le devenir de vos déchets, composez le **0 800 54 55 57** (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

La COBAN répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

### COBAN ATLANTIQUE

46, avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS  
Tél : 05 57 76 17 17 - Fax : 05 57 76 58 03

## Le mot du Président



« Pour un service de qualité. »

Préserver l'harmonie de notre cadre de vie, grâce à une meilleure gestion des déchets, est au cœur de l'action de la COBAN.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre intervention en faveur des déchèteries. Leur fréquentation connaît d'année en année une forte augmentation, signe de tout l'intérêt que vous leur portez. Pour en faciliter l'accès et l'utilisation, mais aussi renforcer le tri, nous leur consacrons d'importants travaux de modernisation. C'est un service de qualité que nous voulons, en effet, apporter aux usagers.

Le guide que nous vous proposons a pour but de mieux vous faire connaître ces équipements de proximité. Il se veut un outil pratique pour bien identifier les déchets qui doivent être apportés en déchèterie et permettre d'avoir une vision plus précise de leur devenir après acheminement vers les filières de valorisation.

Il souhaite donc vous accompagner dans votre démarche éco-citoyenne.

Alors, bonne lecture !

Bruno Lafon  
Président de la COBAN  
Maire de Biganos

3

## Pour des déchèteries performantes

La COBAN gère les 8 déchèteries intercommunales du Nord-Bassin qui accueillent les déchets non collectés en porte-à-porte. Elles contribuent ainsi à prévenir les dépôts sauvages et à préserver notre environnement.



Une attention toute particulière est portée à leur bon fonctionnement. Des travaux d'aménagement sont lancés régulièrement pour en faciliter l'accès et l'utilisation et renforcer le geste de tri.

Ces réalisations récompensées par l'Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Energie, l'ADEME, ont obtenu les labels « QualiTri » et Qualiplus ».

4

### DEPUIS 2005

**Une fréquentation toujours plus importante !**

**25 %** de hausse, correspondant à près de 300 000 passages par an.

**Des flux toujours plus volumineux !**

**20 %** d'augmentation, c'est-à-dire près de 30 000 tonnes collectées annuellement  
dont **47 %** de déchets verts.

La quantité de déchets transitant par les déchèteries n'a cessé de croître, d'année en année, pour atteindre près de la moitié du tonnage global collecté par la COBAN.

## Tout ce que m'apporte ma déchèterie

### ■ Un accueil et une assistance

Les gardiens des déchèteries qui ont reçu une formation adaptée, accueillent, orientent, renseignent les usagers.



### ■ Une signalétique claire

A l'entrée de chaque déchèterie, un panneau indique les heures d'ouverture et de fermeture, les consignes de sécurité (rouler lentement, ne pas fumer), la nature des déchets acceptés. A l'intérieur, chaque benne est identifiée afin de bien connaître les déchets qu'elle reçoit.

### ■ Des équipements diversifiés

Pour protéger l'environnement, répondre aux attentes des usagers et renforcer la qualité du tri, les déchèteries développent leurs équipements. De nouvelles bennes ou de nouveaux containers permettent ainsi d'accueillir des déchets de plus en plus diversifiés.

### ■ Une sécurité renforcée

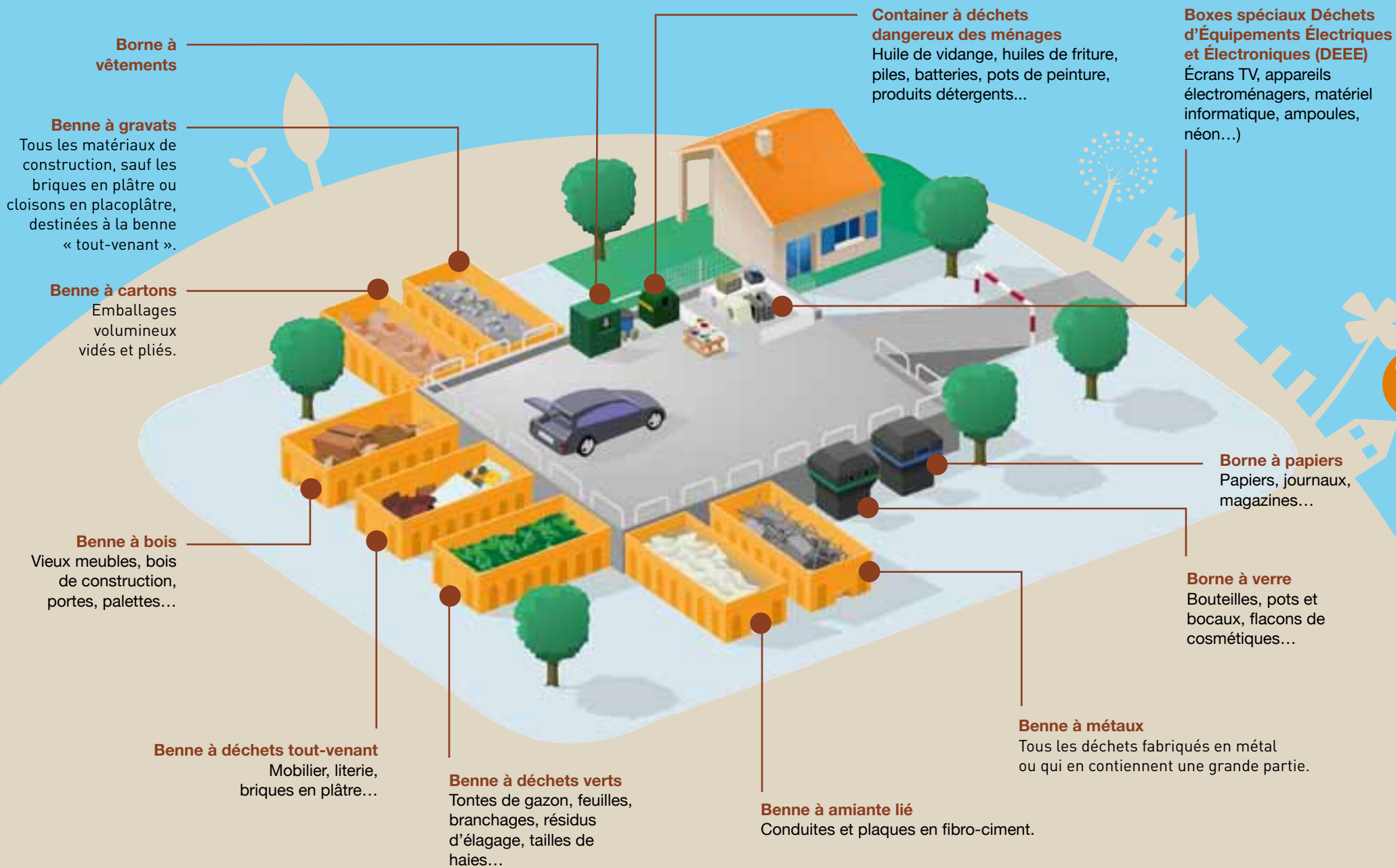
Afin d'éviter tout accident lors du déchargement des déchets, des équipements de protection ont été installés. La prévention des chutes est ainsi assurée par des garde-corps placés devant chaque benne.

5

« Les agents de ma déchèterie sont toujours là pour me conseiller. »



# L'organisation de ma déchèterie



# Que deviennent mes déchets déposés en déchèterie ?



CARTONS



NOUVEAUX  
CARTONS,  
PAPIER KRAFT



FERRAILLE



OBJETS  
MÉTALLIQUES



BOIS



PANNEAUX EN  
AGGLOMÉRÉ  
OU BOIS POUR  
CHAUFFERIE



CONSOMMABLES  
INFORMATIQUES



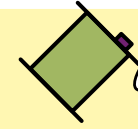
NOUVELLES  
CARTOUCHES  
D'ENCRE



DÉCHETS  
TOXIQUES



DEPOLLUTION ET  
NEUTRALISATION



HUILES DE  
VIDANGE



NOUVELLE  
HUILE DE  
MOTEUR



DEEE



PLASTIQUES,  
MÉTAUX

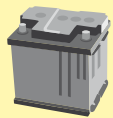


HUILES  
ALIMENTAIRES



ADDITIF AU  
BIO DIESEL

8



BATTERIES



NOUVELLES  
BATTERIES  
(APRÈS  
DÉPOLLUTION)



AMIANTE LIÉ



ENFOUISSEMENT



LUMINAIRES



NOUVEAUX  
LUMINAIRES



PILES



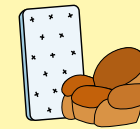
OBJETS  
MÉTALLIQUES  
(APRÈS  
TRAITEMENT)



DÉCHETS  
VERTS



COMPOST



TOUT-VENANT



COMBUSTIBLES  
DE  
SUBSTITUTION  
POUR  
ALIMENTER LES  
CIMENTERIES



GRAVATS



GRANULATS  
POUR TRAVAUX



TEXTILES



VÊTEMENTS,  
CHIFFONS

9



« C'est important  
pour moi de protéger  
la planète en triant  
mes déchets. »

PLUS DE 90%  
DES DÉCHETS  
SONT VALORISÉS



## Les nouveaux déchets acceptés



### ■ Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) :

- écrans: télévisions, plasmas, moniteurs d'ordinateurs
- gros électroménager froid : appareils frigorifiques, climatiseurs
- gros électroménager hors froid : lave-linge, lave-vaisselle, cuisinière
- petits appareils en mélange : petit électroménager, informatique, bureautique

De même sont récupérés : cartouches d'encre, toners ...

### ■ Les ampoules et luminaires :

Les tubes fluorescents, néons, ampoules, lampes fluo-compact, lampes à led hors d'usage peuvent être déposés dans les déchèteries pour être recyclés.

**Attention ! Les ampoules à filament doivent être jetées dans le bac des ordures ménagères.**

### ■ Les déchets inertes contenant de l'amiante lié

Les conduites ou les plaques en fibro-ciment contenant de l'amiante lié peuvent être portées dans les déchèteries de Lège-Cap Ferret, de Lanton et de Marcheprime. Elles sont ensuite triées, rendues inoffensives et stockées.



## Les déchets que je ne peux pas déposer



- **Les ordures ménagères**
- **Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)**
- **Les explosifs** (fusée de détresse, éléments de feu d'artifice ...)
- **Les carburants**
- **Les récipients sous pression** (bonbonne de gaz, bouteille d'oxygène ...)
- **Les extincteurs**
- **Les médicaments périmés non consommés** (à rapporter à la pharmacie)
- **Les pneus usagés** (à rapporter dans un garage)
- **Les cadavres d'animaux**

# La déchèterie de mon choix

## 8 déchèteries à ma disposition, où que je sois

Les habitants de chacune des huit communes réunies au sein de la COBAN ont accès à toutes les déchèteries du territoire communautaire. Ils peuvent donc se rendre à la plus proche de leur domicile, même si ce n'est pas celle de leur commune de résidence



12

### Des horaires et des jours d'ouverture harmonisés

#### Hiver

(dernier dimanche d'octobre - dernier dimanche de mars) :  
du lundi au samedi : 9H-12H30 – 14H-18H  
dimanche : 9H-12H30

#### Été

(dernier dimanche de mars - dernier dimanche d'octobre) :  
du lundi au samedi : 9H-12H30 – 14H-18H30  
dimanche : 9H-12H30

**Fermeture des déchèteries : tous les jours fériés.**

13

## Le saviez-vous ?

- **L'accès aux déchèteries est interdit aux artisans, commerçants et autres professionnels.** Sont toutefois tolérés les dépôts de cartons et de cagettes.
- **La hauteur des véhicules** ayant accès aux déchèteries est limitée par un portique de 2,05 m de haut. Des autorisations exceptionnelles sont accordées par la COBAN pour des véhicules dont le gabarit est supérieur à cette hauteur.
- La COBAN a consacré, depuis 2005, plus de **1,8 million d'euros à la construction et à la modernisation** des déchèteries.

## Déchèterie ou déchetterie ?



Certains s'étonnent de voir le mot « déchèterie » écrit avec un seul « t ». Le mot déchèterie avec un seul « t » a été déposé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) qui est un des partenaires institutionnels de la COBAN pour sa mission d'élimination des déchets. De plus, ceci est l'orthographe retenue par l'Académie Française. Il apparaît donc légitime que le COBAN adopte le mot « déchèterie » avec un seul « t ». Mais en définitive, que ce soit avec un « t » ou deux « t », l'important reste de bien trier ses déchets.



Pour accéder aux déchèteries de la COBAN, rien de plus simple. Il suffit de se laisser guider par ces panneaux caractéristiques. Présents sur l'ensemble du territoire de la COBAN, ils vous conduiront à la déchèterie la plus proche.



**COBAN**  
**ATLANTIQUE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BASSIN D'ARCAÇON NORD

**Ma déchèterie,  
j'y reviens  
naturellement !**

